



HAL
open science

Valorisation des Productions Alimentaires ligériennes et Réseaux d'acteurs

Ivan Dufeu, Laurent Le Grel, Julien Noel, Christine Margetic

► **To cite this version:**

Ivan Dufeu, Laurent Le Grel, Julien Noel, Christine Margetic. Valorisation des Productions Alimentaires ligériennes et Réseaux d'acteurs. [Rapport de recherche] Oniris, Ecole Nationale Vétérinaire, Agroalimentaire et de l'Alimentation Nantes Atlantique. 2014. halshs-01468034

HAL Id: halshs-01468034

<https://shs.hal.science/halshs-01468034>

Submitted on 2 Dec 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Rapport scientifique de fin de projet

VALPARESO (2012-2014)

Dates de début et de fin de projet : mars 2012 au fev 2014

Titre du projet

Valorisation des Productions Alimentaires ligériennes et Réseaux d'acteurs

Responsable scientifique du projet

Civilité (M, Mme, Mlle)	M.	DUFEU		Ivan
Adresse électronique	Ivan.dufeu@loniris-nantes.fr	Tél	02 51 78 54 45	
Etablissement	Oniris Nantes			
Unité (nom complet)	Laboratoire de Recherche en Gestion et Economie de la Consommation et de l'Innovation Alimentaire			
Département	Largecia			
Directeur d'unité	FERRANDI Jean-Marc			
Adresse	Site de la Géraudière BP 82225			
Code postal	44322	Ville	Nantes Cedex 3	

Mots clés libres associés au projet (5 maximum)

Français | Organisations, territoire, filières alimentaires, maraîchage, produits de la mer, arboriculture

Soutien total demandé au programme « Expertise au profit du territoire 2011 » (en euros) :
126 959 €



Résumé

L'objectif de ce projet est de questionner le rôle joué par les réseaux d'acteurs appartenant aux filières alimentaires ligériennes sur la valorisation du territoire. Les formes d'organisation collective territorialisées (FOCT), vocable utilisé pour identifier notre objet d'étude, sont analysées sous plusieurs angles : leur organisation propre, leurs performances globales, et leur impact sur les filières concernées ainsi que sur le développement du territoire, de l'échelle locale à l'échelle régionale.

La mobilisation des acteurs professionnels de la Région (producteurs, organisations de producteurs, organismes de développement, collectivités territoriales et autres) a été structurante pour le projet, tant dans les phases de la collecte de données et d'informations que dans celles de l'analyse et de la restitution. Le présent document synthétise le déroulement du projet et ses premiers résultats.

Principaux laboratoires¹ de recherche associés au projet (Laboratoire 1 = porteur du projet)

Laboratoire n°	Nom	Discipline	Etablissement
1	Largécia	Gestion	Oniris
2	Eso	Géographie	Université de Nantes Université du Maine
3	Lereco	Economie	INRA
4	Granem	Economie	Agrocampus Ouest (Angers)
5	Lemna	Economie et gestion	Université de Nantes

¹ Un laboratoire peut être une unité ou une UMR.

Sommaire

Résumé.....	2
Sommaire	3
1. Rappel sur le contexte et les objectifs.....	4
2 Présentation des terrains	5
2.1 – Les analyses de filières	5
2.2 – Les études de cas	5
3 Présentation et implication des partenaires professionnels	10
4 Approche scientifique et technique	10
4.1 Analyses qualitatives, monographies.....	10
4.2 Analyse quantitative	13
4.3 Pratique de l’interdisciplinarité.....	14
4.4 La gouvernance de l’ensemble du projet	14
4.5 La relation acteurs-chercheurs	15
5 Déroulement du projet et réalisations	15
6 Communication et valorisation.....	19
6.1 Des tables rondes et présentations avec professionnels et partenaires	20
6.2 La diffusion des résultats et des fiches expérience	20
6.3 Valorisation par la formation.....	21
6.4 Autres valorisations	22
7 Discussion et conclusion	22
7.1 Des résultats originaux sur une connaissance fine des filières ..	23
7.2 Des problèmes méthodologiques déjà pointés du doigt dans des programmes précédents	24
7.3 De premiers éléments d’évaluation.....	25
Annexes	27
Annexe 1 – la grille d’entretien	28
Annexe 2 – Retour du SIVAL : articles dans la presse spécialisée	29
Annexe 3 – Quelques fiches expérience	31

1. Rappel sur le contexte et les objectifs

Les producteurs agricoles, agroalimentaires et halio-aquacoles ligériens souffrent parfois face à une concurrence extrarégionale croissante. Dans le même temps, les consommateurs s'intéressent de plus en plus à ces producteurs régionaux et formulent de nouvelles demandes en termes d'alimentation. Ils recherchent en effet souvent plus de proximité (dans les différentes acceptions du terme) et prennent conscience de l'impact environnemental et sociétal de leur comportement d'achat. Ces producteurs et ces consommateurs ont un intérêt commun, à la fois en tant qu'agents économiques et en tant que citoyens : la valorisation des productions alimentaires au sein du territoire qu'ils partagent. En s'appuyant sur des exemples tirés des filières des fruits et légumes et des produits de la mer, notre recherche porte sur le rôle que peuvent jouer de nouveaux réseaux d'acteurs (ou formes d'organisation collective innovantes) dans la valorisation de ces productions alimentaires ligériennes.

Ces organisations collectives territorialisées (notre objet d'étude) ont des objets variés et peuvent impliquer tous les acteurs des filières considérées (y compris les consommateurs). Il peut s'agir de partenariat producteur-consommateur (AMAP), de mutualisation de l'activité commerciale (magasins de producteurs, centralisation de l'offre face aux GMS, paniers,...), de partage d'outils de production, de gestion de marques collectives, de production d'énergie, d'aide à l'installation, de marketing territorial, etc. Elles peuvent également prendre différentes formes juridiques : associations, CUMA (Coopérative d'utilisation de matériel agricole), SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif), SCA (Société Coopérative Agricole), SICA (Société d'Intérêt Collectif Agricole), syndicats professionnels, SARL etc., ou bien ne pas reposer sur une entité formelle.

L'analyse de ces formes d'organisation collective territorialisées et de leur impact sur le développement du territoire est un champ encore peu exploré. Ceci vient notamment du caractère hétérogène et peu généralisable de leurs trajectoires et de leurs actions propres. Ceci s'explique aussi par l'absence de visibilité globale et partagée par les acteurs d'un territoire donné (consommateurs, entreprises, pouvoirs publics) permettant à chacun d'identifier les leviers d'actions les plus propices à activer à son échelon, et favoriser ainsi l'émergence et l'efficacité de tels projets qui ont pour particularité d'être organisés en proximité.

Dans ce contexte, l'objectif du programme Valpareso était de développer un cadre et des outils méthodologiques d'action permettant :

- Une connaissance et une analyse partagées de différentes formes d'organisation collective territorialisées (FOCT) menées sur le territoire.
- Une mise en évidence de leviers d'actions, pour les acteurs concernés (pouvoirs publics, producteurs, citoyens) permettant de les développer, au profit de la région.
- Une analyse de la contribution actuelle et potentielle de ces FOCT à l'évolution des filières alimentaires, à la valorisation des activités de production ligériennes et, *in fine*, à la valorisation (dans tous les sens du terme) du territoire.

Une équipe composée d'une quinzaine de chercheur.e.s a investi ce projet. Ils appartiennent à 5 laboratoires implantés en Région Pays de la Loire (Largecia, Eso, Granem, Lereco) dans les domaines de l'économie, de la géographie, de l'agronomie, de la gestion et de la sociologie. Par ailleurs, la mobilisation des acteurs professionnels concernés (producteurs, organisations



de producteurs, collectivités territoriales et autres) a été une constante, tant dans les phases de collecte de données et d'informations que dans celles d'analyse et de restitution.

2 Présentation des terrains

Comme prévu, le projet a reposé sur deux méthodologies d'analyse complémentaires :

- Un travail d'analyse des filières choisies à partir des écrits existants et des bases de données.
- Une analyse qualitative sur une dizaine de formes d'organisations collectives territorialisées, fondée sur des entretiens individuels semi-directifs approfondis avec différents acteurs desdites organisations et des visites de terrain.

2.1 – Les analyses de filières

L'observation de la réalité régionale a conduit à réduire légèrement le champ des filières étudiées au regard des objectifs initiaux. Nos analyses se sont essentiellement centrées sur les filières du maraîchage, de la pomme, de l'ostréiculture et de la pêche, compte tenu de leur représentativité à l'échelle des Pays de la Loire. Même si ces filières ont *a priori* peu d'acteurs en commun, ne se sont pas structurées historiquement sur les mêmes bases, elles offrent pourtant des points de convergence : toutes portent sur des produits frais (plus ou moins rapidement périssables) et ce sont des filières qui ont encore une bonne marge de manœuvre en termes de communication et de valorisation du produit (marketing, labellisation, communication, santé,...). Ces points communs permettaient d'espérer de meilleures possibilités de transposition d'expériences de FOCT d'une filière vers une autre. Nous avons trouvé des similitudes entre ces filières, notamment en matière de modes de commercialisation et de marketing (disparates et porteurs de perspectives de développement), mais nous avons aussi pu constater de grandes disparités en matière d'organisation des acteurs (voir plus loin).

2.2 – Les études de cas

Le projet a retenu le principe de croiser une diversité de terrains d'étude en Pays de la Loire, l'objectif étant de cibler des organisations *a priori* différentes. Au final, les terrains réellement étudiés l'ont été parce que les acteurs contactés se sont montrés volontaires et intéressés par la démarche. Ceci introduit un biais dans l'analyse, et les FOCT retenues ne sont pas forcément représentatives de l'ensemble des FOCT dans les filières ligériennes considérées. À titre d'exemple, les associations de producteurs bio sont ainsi fortement représentées, du fait même que celles-ci nous ont répondu très favorablement et nous ont ouvert leurs portes sans condition. Plusieurs coopératives se sont en revanche montrées réticentes lorsque nous avons demandé s'il était possible d'interroger et d'enregistrer des adhérents.



Liste des organisations étudiées et problématiques traitées

Structures et statut juridique	Personnes enquêtées	Problématiques Traitées
<p>Coopérative d'installation en agriculture paysanne (CIAP)</p> <p>SCIC (société coopérative d'intérêt collectif)</p> <p>Fruits et Légumes</p> <p>Dép. 44</p>	<p>P. Morael (co-gérant CAP 44)</p> <p>P. Baron (producteur, co-gérant CAP 44)</p> <p>X. Doucet (responsable de la SCIC CIAP)</p> <p>L. Lacombe (maraicher adhérent CAP44 et CIAP)</p>	<p>Dans quelle mesure la CIAP est-elle un outil de régulation du marché, de structuration des filières ?</p> <p>Le rôle du parrainage et des groupes locaux d'appui</p> <p>Le rôle du militantisme : est-il un facilitateur pour la création et la vie d'une FOCT ? est-il excluant ?</p> <p>Quels outils de transmission des entreprises ? Quel transfert d'expérience dans d'autres branches d'activité ?</p>
<p>Amap Poisson</p> <p>GIE pêcheurs islais – amapiens nantais</p> <p>Produits de la Pêche</p> <p>Dép. 44 et 85</p>	<p>P. Moreau (secrétaire AMAP du Tillay)</p> <p>B. Orsonneau (pêcheur Ile Yeu, membre du GIE)</p> <p>B. Noury (maire Ile Yeu)</p> <p>Y. Rivalin (coopérative Yeu Marée)</p>	<p>La problématique du changement d'échelle des FOCT</p> <p>Le contrôle des entrées et sorties de membres dans la FOCT</p> <p>L'investissement fort des coordinateurs amapiens</p> <p>Cette expérience contribue-t-elle à la création d'un modèle d'AMAP Poisson ?</p> <p>Quels sont les impacts de cette expérience sur la filière?</p>
<p>Bio Loire Océan</p> <p>Association de producteurs</p> <p>Fruits et Légumes (Bio)</p> <p>Région PdL</p>	<p>C. Morvan (coordinatrice)</p> <p>G. Bernier (secrétaire, président «Paniers Solidaires»)</p> <p>M. Delhommeau (Président)</p>	<p>Le contrôle des entrées et sorties de membres dans la FOCT</p> <p>La gestion des circuits courts peut-elle être assurée par une organisation centralisée de producteurs (cf CAB)</p> <p>Les FOCT comme aide/support des innovations dans les pratiques des producteurs.</p> <p>Les « frontières » des FOC</p>

	Ch. Asseray (maraicher lavallois adhérent à BLO)	
Terroir 44 (et ses projets) Association de producteurs fermiers Fruits et Légumes + Ostréiculture Dép. 44	A.S. Bouveret (animatrice) S. Jannot (arboricultrice) F. Gendronneau (maraicher) G. Gouret (ostréiculteur)	L'humain au cœur de la stratégie (plus que l'économique) => économie du bien v/s économie du lien (Cova, 1995) La problématique du financement : le financement se fait de plus en plus sur des projets (Importance du choix des projets, en lien avec la mission et les objectifs.) L'importance du « noyau dur », des « piliers » dans Terroir 44. Sens de l'ancrage territorial
SCIC Bio d'Ici SCIC (société coopérative d'intérêt collectif) Fruits et Légumes (Bio) Dép. 72	J.Y Aubry (président, membre du GAB72) M. Maé (Jardin des Alourdes, APAJH 72)	La gestion du foncier au regard des ambitions des politiques (foncier géré par des agriculteurs et des ambitions politiques qui ne se donnent pas les moyens) La coopération verticale ! la SCIC est un contre-exemple La question des acteurs clés des FOCT et du noyau dur
Huître de Vendée Atlantique Marque collective Produits de la Mer Dép. 85	H. Keraudren (OP) E Renoux (secrétaire du CRC et HVA) J. Garel, conchyliculteur (membre de l'OP et du CRC) L. Couetoux, conchyliculteur (président de l'OP) J. Sourbier, conchyliculteur (pdt du CRC et HVA)	Sens des Pays de la Loire pour la démarche (le texte donnait du résultat) La question de la valorisation de la marque collective Pas d'homogénéité du produit entre les producteurs avec des gradients de qualité et d'image des lieux de production.



<p>Manger Bio en Vendée</p> <p>Association de producteurs Bio de Vendée</p> <p>Fruits et Légumes</p> <p>Dép. 85</p>	<p>C. Brachet (chargé de mission resto-co au GAB Vendée)</p> <p>J. Crépin (salarié MangerBio85)</p> <p>S. Guyomard (responsable ARIA 85)</p> <p>M. Roblin, maraicher, administrateur</p> <p>M. Rialland, maraicher, adhérent</p>	<p>Un exemple de relation verticale partenariale à l'image de l'Amap poissons. Ces deux cas qui ont en commun d'être vendéens.</p> <p>L'hétérogénéité de la qualité des produits livrés à la coopérative. (cf les autres coopératives).</p> <p>Une double FOCT : une FOCT horizontale (Manger Bio qui fédère des producteurs) et une FOCT verticale (la relation entre Manger Bio et Aria) qui forme un circuit de distribution. Quelles sont les performances d'une telle association ?</p> <p>Proximité géographique conservée mais on n'est plus sur un circuit court : 3 intermédiaires (MGB, Aria, cuisine) au lieu d'un (cuisine).</p>
<p>Les huîtres de Noirmoutier</p> <p>Coopérative de commercialisation</p> <p>Produits de la Mer</p> <p>Dép. 85</p>	<p>G. Semelin (directeur commercial)</p> <p>A Gendron (ostréiculteur, président de la coopérative)</p> <p>E. Fouasson (ostréiculteur adhérent de la coop)</p> <p>T. Rocher (ostréiculteur adhérent de la coop)</p>	<p>Sens du collectif pour les adhérents ?</p> <p>Faible pouvoir de marché des producteurs : le prix est fixé en aval –négociation coop-GMS) et transmis aux producteurs après déduction de la marge de la coopérative.</p> <p>(vs l'Amap poissons et le rôle joué par la coop Yeu marée qui calcule sa marge en s'imposant la contrainte d'une rentabilité pour le producteur).</p> <p>L'hétérogénéité de la qualité des produits livrés à la coopérative.</p> <p>Les résistances à la labellisation</p>
<p>Fleurion d'Anjou</p> <p>Coopérative (SCA)</p> <p>Maraîchage, ornement...</p> <p>Dép. 49</p>	<p>Stéphanie Moyou, directrice du service marketing</p> <p>Christophe Thibault, Président du conseil d'administration</p> <p>Jacky Brechet, Responsable technique</p> <p>Yves Gidoin, Directeur général</p>	<p>La filialisation des coopératives</p> <p>L'internationalisation des coopératives</p> <p>La marque auprès du consommateur final : très peu de marques communiquées aux mangeurs pour les F&L (Savéol, Prince de B...) Fragilité d'un marketing seulement B to B.</p> <p>Le rôle des coopératives dans les innovations</p>

Vergers d'Anjou Coopérative arboricole Fruits Dép. 49	J. Malagié (directeur de la coopérative)	Le rôle des coopératives dans les innovations Le rôle des coopératives dans la structuration des filières pomme La filialisation des coopératives
---	--	---



3 Présentation et implication des partenaires professionnels

Seize partenaires avaient donné leur accord pour participer à Valpareso. En majorité, Ils ont été contactés parce que leurs questionnements rejoignaient certains aspects du projet ; mais la réalité du terrain et les disponibilités des uns et des autres (partenaires académiques du projet qui avaient mobilisé des partenaires professionnels et qui n'ont finalement pas donné suite, partenaires professionnels manquant de disponibilité, etc) ont fait qu'environ une moitié d'entre eux a finalement collaboré au projet : Bio Loire Océan, le COREPEM, le CRC, l'EPARC, l'Agence Régionale, PONAN, la SOMINVAL, Terres en Ville.

En revanche, nous avons mobilisé puis travaillé avec des partenaires qui n'avaient pas été sollicités au départ : Interfel (l'Interprofession des fruits et légumes frais), la DRAAF (antenne de Nantes), la Coordination agrobiologique (CAB) des Pays de la Loire, Normapêche, CAP 44, etc.

Nous les avons sollicités de différentes façons, plus ou moins soutenue selon les périodes du projet, et la contribution de certains s'est avérée décisive. *A contrario*, le coordinateur du projet a eu parfois le sentiment qu'une énergie excessive a été dépensée pour solliciter les partenaires...avec l'impression parfois qu'il s'agissait surtout de justifier la dimension multipartenariale du projet (caractère parfois artificiel de cette dimension).

4 Approche scientifique et technique

Comme le montrent les courants actuels en sciences sociales sur les approches dites « mixtes », la complémentarité des méthodologies (quantitative économétrique en modélisation de la causalité, qualitative en analyse contextuelle des organisations) est ici nécessaire. Concrètement, plusieurs méthodologies ont été mobilisées.

4.1 Analyses qualitatives, monographies.

Nous avons procédé à des études de cas instrumentales, consistant à décrire un phénomène dans toutes ses dimensions à partir de multiples théories². Nous nous sommes pour cela appuyés sur des entretiens semi-directifs approfondis (1h30 en moyenne, retranscrits intégralement et analysés par plusieurs chercheurs), des observations *in situ* et des données secondaires (annexe 1). Puis nous avons le plus souvent fait valider les études de cas par les *informants* eux-mêmes (principe de *Feed back Survey* de Crozier).

² Stake RE, (1995), *The Art of case study research*, Thousand Oaks, Sage Editions.



Partenaires associés ayant finalement collaboré au projet

Acteur n°	Organisme	Correspondant principal (Nom, Prénom)		Fonction	Adresse électronique	Ville
1	L'Agence Régionale (CAP Aliment)	Launay	Dominique	Conseiller en développement économique – Filières agroalimentaire et végétal	d.launay@agence-paysdelaloire.fr	Nantes
2	Bio Loire Océan (BLO)	Morvan	Cécile	Coordinatrice	bioloireocean@orange.fr	Châteauneuf sur Sarthe
3	Comité régional de la conchyliculture des Pays de la Loire	Petit	Marion	Chargée de mission	crc.mpetit@orange.fr	Bouin
4	Organisation des producteurs conchylicoles des Pays de la Loire	Keraudren	Hélène	Chargée de mission	op.paysdelaloire@wanadoo.fr	Bouin
5	Comité régional des pêches des Pays de la Loire (COREPEM)	Jouneau Brivoal	José Fanny	Président Chargée de mission	f.brivoal@yahoo.fr	Sables d'Olonne
6	Établissement public angevin de restauration collective (EPARC)	Sauvêtre	Jessica	Responsable développement durable/Qualité/ Sécurité	jessica.sauvetre@eparc.fr	Angers
7	FR CIVAM Bretagne	Aubrée	Pascal	Coordination générale	pascal.aubree@civam-bretagne.org	Cesson Sévigné
8	Initiatives développement fruits et légumes (IDFEL)	Decrombecque Pauhle	Hugues Vincent	Directeur Ingénieur	hdecrombecque@valdeloire-fel.org vpaulhe@valdeloire-fel.org	Angers
9	Pole alimentation et nutrition (PONAN)	Lebossé Bourgeois	Jean-Claude Camille	Délégué général Coordinatrice de projet	ponan@oniris-nantes.fr	Nantes
10	Société d'économie mixte pour l'exploitation du marché d'intérêt national (SOMINVAL)	Mary Marchand	Jacques Emmanuelle	Directeur Chargé de service Qualité/Promotion	j.mary@sominval.fr e.marchand@sominval.fr	Angers



11	Terres en Ville	Bonnefoy	Serge	Secrétaire général	serge.bonnefoy@terresenvilles.org	Grenoble
----	-----------------	----------	-------	--------------------	-----------------------------------	----------

Nouveaux partenaires mobilisés lors du projet

Acteur n°	Organisme	Correspondant principal (Nom, Prénom)		Fonction	Adresse électronique	Ville
1	CAP 44 / Coopérative d'Installation en Agriculture Paysanne (CIAP)	Moraël Doucet	Patrick Xavier	Administrateur de CAP44 Administrateur de la CIAP	scic.cap44@orange.fr ardearpdl@wanadoo.fr	Nantes
2	DRAAF Nantes	Coutard	Jean-Pierre	Chef de pôle «Valorisation, Évaluation et Prospective»	jean-pierre.coutard@agriculture. gouv.fr	Nantes
3	Fédération des Maraîchers Nantais (FMN)	Retière Chevallier	Philippe Régis	Président Chargé de mission dév. durable	maraichers.nantais@wanadoo.fr	Pont-St-Martin
4	Interprofession des fruits et légumes frais (INTERFEL)	Miladinovic	Dragana	Gestionnaire de BDD	infos@interfel.com	Paris



4.2 Analyse quantitative

La caractérisation des filières de la pomme, des légumes et des produits de la mer de la région Pays-de-la-Loire s'est essentiellement fondée sur l'utilisation (nous n'avons pas à chercher de données mais à utiliser celles que nous possédons dans le cadre de notre « expertise ») de données primaires (données brutes). Les bases de données suivantes ont ainsi été employées :

- la base de données « Douanes » (fournie par le Lereco, INRA Nantes, qui concerne les échanges à l'international : elle détaille de 1995 à 2012, pour un ensemble de produits, les volumes et valeurs échangés à l'international, les pays et départements français concernés par l'échange, le détail par année et le nombre d'entreprises concernées, ainsi que les valeurs et volumes échangés par chacune de ces entreprises.
- Les bases « EAE » - Enquête annuelle d'entreprise – et Diane fournissent certaines informations sur les entreprises impliquées dans ces échanges (statut juridique, code NACE, ...) (fournies par le LERECO ; INRA de Nantes).
- Une autre base de données (obtenue par l'intermédiaire d'Interfel et réalisée par l'Agreste) comprend les volumes, les surfaces développées et les rendements de production légumière par région administrative. Cette base permet en outre de distinguer par légume ces données (volume...) en fonction de leur destination (marché de frais et marché de transformation). Les données concernent la période 1989-2012.
- La base de données DISAR, mise à disposition par le ministère de l'agriculture, recoupe un certain nombre d'informations sur les exploitations agricoles en général, et les exploitations légumières spécialisées de la région Pays-de-la-Loire en particulier. Ces données sont issues des recensements agricoles des années 2000 et 2010, et concernent donc ces deux années précises.
- La base de données « Consommation », fournie par Kantar Worldpanel (obtenue par l'intermédiaire d'Interfel), concerne les achats annuels de légumes³ par les ménages par grande région française sur la période 2008 – 2012. Cette base permet d'estimer les achats par les ménages de la région à partir des données de la région « Grand Ouest » de Kantar (allant de la Haute-Normandie à Poitou-Charentes). Il a été pour cela nécessaire de ramener les volumes achetés pour 100 ménages au nombre régional de ménages pour chaque année considérée (en prenant comme base les données fournies par l'INSEE). En outre, devant les limites liées à l'estimation des volumes, un facteur de correction, indiqué dans la méthodologie du panel KANTAR et commun à tous les légumes, permet de réévaluer les volumes totaux par légume achetés par les ménages régionaux.
- Pour les produits de la mer, la filière a été retracée grâce au Système d'informations halieutique (SIH) d'Ifremer pour ce qui est des moyens de production. Les données de ventes sous criées publiées mensuellement et annuellement par FranceAgriMer ont permis de décrire la première mise en marché. Ces bases ont été complétées par les données de panel Kantar sur la consommation finale.

La combinaison de ces différentes bases de données a permis pour chaque produit :

- tout d'abord d'estimer le solde régional vis-à-vis des autres régions françaises⁴.

³ Hors melon, fraise et pomme de terre

⁴ Cette estimation est faite sous l'hypothèse $H_0 : P + I = C + E$, où P désigne la production régionale, I les importations régionales (vis-à-vis des pays étrangers ET des autres régions françaises), E les

- d'esquisser une comparaison entre volumes achetés par les ménages (estimation des volumes consommés) aux volumes produits régionalement, et ainsi de tenter de caractériser par produit les grandes stratégies : tendance à la spécialisation commerciale à grande échelle ou au contraire production dans un objectif de consommation locale.

La deuxième étape dans l'établissement du document final réside dans l'appropriation de données secondaires, en particulier des données émises par la DRAAF des Pays de la Loire ou par le ministère de l'Agriculture. Ces données, qu'elles soient qualitatives ou quantitatives, permettent de répondre à certains questionnements/interprétations des données primaires ou de pallier certains manques d'informations au niveau des données primaires. En outre, certains éléments émanent d'entretiens réalisés par des personnes participant au projet auprès d'acteurs régionaux de la filière (producteurs, organisations de producteurs, ...) ont été utilisés pour expliquer certains phénomènes observés.

La troisième étape s'inscrit dans la volonté de comprendre les mécanismes pouvant expliquer le comportement des acteurs de la filière, à travers notamment la lecture d'articles plus généraux sur la filière fruits et légumes.

Enfin, certains résultats issus des entretiens réalisés dans le cadre du projet VALPARESO pourront être mobilisés afin de confirmer ou non certaines hypothèses formulées lors de cette phase d'analyse et d'orienter le questionnement général.

4.3 Pratique de l'interdisciplinarité

L'effort d'un travail pluridisciplinaire « effectif » (économie, sociologie, agronomie, géographie, gestion) a nécessité un travail en amont important afin de déterminer le choix des objets (les FOCT), les terrains d'enquête et une méthodologie adaptée. Certains concepts centraux se sont avérés être appréhendés de manière différente selon les disciplines, suscitant des débats riches. Beaucoup d'entre nous ont découvert des méthodologies, des sources de données qu'ils n'utilisaient pas, voire des disciplines ou des thématiques qu'ils ne connaissaient pas (légumes/produits de la mer). C'est de ce point de vue une réussite.

4.4 La gouvernance de l'ensemble du projet

L'animation scientifique générale du projet revient au responsable (Ivan Dufeu, Largecia), assisté d'un ingénieur d'étude recruté à 50% d'avril 2012 à septembre 2013 (Laurent Le Grel) et d'un post-doctorant recruté à 80% de mars 2012 à mai 2013 (Julien Noël).

Plusieurs temps forts ont ponctué le déroulement du projet : séminaires de lancement. Hormis les deux premiers, ces séminaires étaient plutôt destinés aux chercheurs.

En parallèle, étaient planifiées régulièrement des réunions par groupe en fonction des axes de travail.

Pour centraliser l'information et favoriser l'interconnaissance a été conçue une plateforme Moodle dont le bilan est plutôt mitigé. En effet, l'utilisation d'une plate-forme collaborative ne

exportations régionales (avec la même remarque que pour I) et C la consommation régionale, réduite ici à la consommation finale par les ménages.

fait pas partie des pratiques des chercheurs, ni de celles des acteurs. En outre la proximité géographique des partenaires favorisait les échanges directs. De sorte que la plateforme a plutôt été exploitée comme lieu de stockage de données, d'études, des rapports de stage, etc.

4.5 La relation acteurs-chercheurs

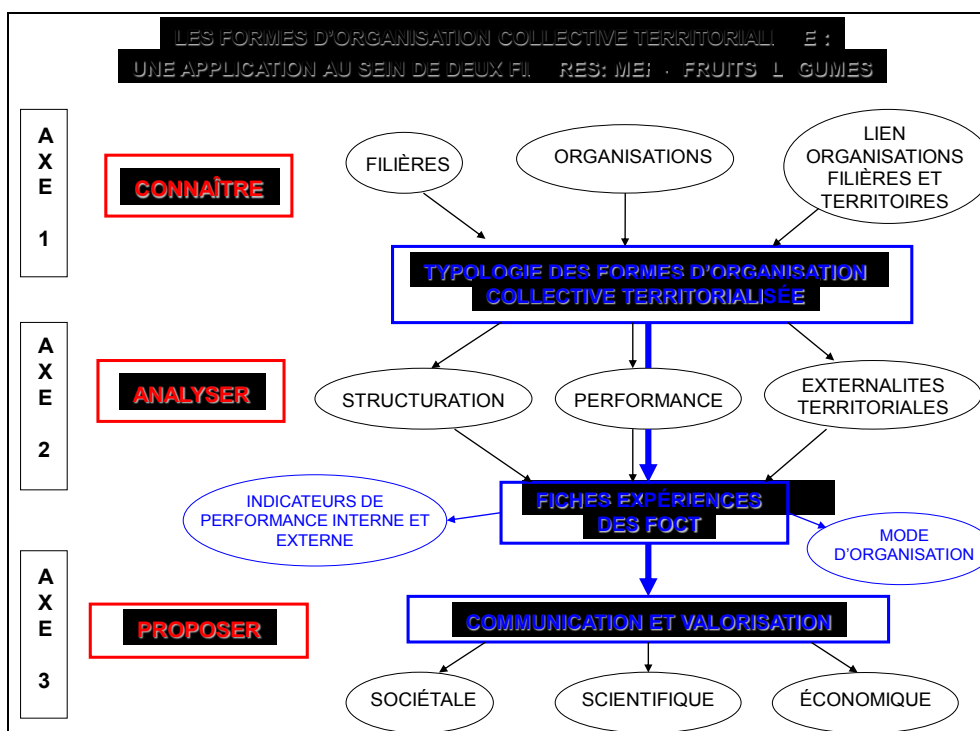
Après des résultats mitigés en matière de relations acteurs-chercheurs dans un premier temps (certains acteurs professionnels ne souhaitant pas s'engager dans la mesure de nos besoins ??), nous avons eu de belles satisfactions par la suite :

- Des échanges réguliers et la participation conjointe à des soumissions de projets avec Bio Loire Océan (travail sur une charte, sur des projets commerciaux, etc.) et CAP 44 (projet CASDAR du Ministère d'Agriculture en cours d'expertise) notamment.
- La participation à un colloque associant acteurs et chercheurs (dans le cadre du CPER 10 LLSHS portant sur l'Economie Sociale et Solidaire en novembre 2013, à La Pommeraye) : Ivan Dufeu (Largécia, coordinateur de Valpareso), Gérard Bernnier (secrétaire de BLO), Cécile Morvan (animatrice de BLO) et Samira Rousselière (Largécia) ont présentés conjointement « *Agriculture Biologique et bien être. Réflexion à partir de l'élaboration d'une charte par les producteurs de Bio Loire Océan* ». Un article en commun sera publié dans un ouvrage aux Presses Universitaires de Rennes.
- Une collaboration avec Interfel qui nous a fourni de nombreuses données et nous a mis en contact avec des interlocuteurs du secteur.
- Une collaboration avec Terres en Viles qui nous a ouvert des perspectives sur de très nombreuses expériences en France.
- Une continuation des échanges avec le COREPEM avec la soumission d'un projet de développement d'une filière d'approvisionnement de la restauration collective en poissons pêchés sur nos côtes dans le cadre de l'appel à propositions du SMIDAP (2013).
- Des échanges avec des journalistes et des professionnels suite à notre présentation au SIVAL le 15 janvier 2014 sur les filières du maraîchage et de la pomme en Pays de la Loire (cf. annexe 2) : Ivan Dufeu (Largécia), Xavier Cornilleau (Largécia), Pascale Guillermin (Agrocampus Ouest), Damien Rousselière (Granem), Cécile Le Roy (INRA Nantes), « Compétitivité des filières de fruits et légumes ligériennes, positionnement concurrentiel et mode de commercialisation ».

5 Déroulement du projet et réalisations

Ce projet de recherche action se compose de trois axes opérationnels que la figure ci-dessous illustre de la manière suivante : connaître, analyser, transférer

Figure 1 : Synthèse du plan opérationnel



Les lignes suivantes esquissent la nature des travaux effectués dans ces trois axes.

La première phase (tâches 1 et 2 du projet), débutée en avril 2012, a consisté en :

- i. Un recensement et une analyse de la littérature existante sur, d'une part, les formes d'organisation collective et, d'autre part, les filières ligériennes sur lesquelles nous avons concentré l'analyse (maraîchage, pêche, fruits, conchyliculture). Ce travail a conduit à des documents de synthèse, des présentations powerpoint et des exposés oraux lors des 5 premières journées de séminaires internes⁵ Valpareso (tous les deux mois environ), puis auprès de professionnels. Il s'agissait de présentations de chercheurs sur les filières régionales, sur les formes institutionnelles de la coopération, et sur le concept de FOCT notamment. Nous sommes, par exemple, arrivés à un consensus sur le champ des FOCT à prendre en compte, en partant des questions de recherche suggérées par ces quatre termes « F.O.C.T. ». Les formes d'organisations étudiées sont territorialisées dans la mesure où elles s'inscrivent dans une double proximité entre les acteurs : proximité géographique et proximité organisée (Torre, Beuret, 2012⁶). Elles sont collectives au sens où elles mobilisent (et émergent de) différents types d'acteurs des filières et espaces géographiques considérés (c'est la juxtaposition des deux types de proximités, organisées et géographiques, *i.e.* le projet collectif porté sur un espace donné, qui fait le territoire). Se mettre d'accord sur l'étendue du champ ne constituait

⁵ Nous ne communiquons pas les comptes rendus de ces réunions et certaines des présentations effectuées sur le blog Valpareso du fait de la confidentialité de certaines informations fournies par les acteurs. Un espace de travail partagé par les partenaires principaux du projet a été créé.

⁶ Torre André et Jean-Eudes Beuret (2012), *Proximités territoriales*, Economica, 105 p.

cependant pas une condition suffisante pour établir une liste des organisations concernées. Les formes innovantes d'organisations collectives dans les filières agricoles et agroalimentaires sont en effet difficiles à repérer sur le plan statistique. Ceci vient de ce que les bases de données disponibles (RGA, EAE) ne nous renseignent guère, au-delà de la structure juridique, sur la réalité organisationnelle des entreprises répertoriées et sur les liens qu'elles entretiennent entre elles. La liste des FOCT à étudier a, dans ce contexte, fait l'objet d'une attention particulière. Ce choix s'est donc opéré de manière inductive, à partir des informations obtenues auprès des partenaires et acteurs des filières et territoires considérés.

En complément et à partir de cette approche validée collectivement, a été réalisé un travail de dépouillement de la base de données de Terres en Villes. Compilé sous forme d'un dossier composé d'une fiche par FOCT, ce travail nous a particulièrement éclairés sur leur diversité.

- ii. Des rencontres avec la plupart des partenaires du projet (Sominval, Idfel, Eparc, Agence Régionale, Angers Loire Métropole, Bio Loire Océan, Corepem, Comité Régional Conchylicole, Organisations des producteurs conchylicoles, la FR CIVAM, Bretagne, Terres en Villes...) afin de recueillir leurs analyses, de repérer des formes de FOCT pertinentes et d'échanger sur les conditions de notre partenariat. Quelques producteurs ont également été rencontrés (ostréiculteurs, pêcheurs, maraîchers, arboriculteurs), ainsi que des organisations que nous n'avions pas intégré dans la liste des partenaires mais qui, suite à ces entretiens, nous ont semblé devoir être entendues (Fédération des Maraîchers Nantais (FMN), Coordination Agrobiologique (CAB) des Pays de la Loire, CCI de Vendée, CAP44, Interbio...). Ces entretiens ont permis également aux chercheurs de l'équipe de mieux appréhender les logiques d'acteurs dans les filières choisies pour l'étude.
- iii. Une analyse des filières à partir des bases de données. L'apport des partenariats avec Interfel (Bases Agreste, DISAR, Kantar World Panel) et avec l'INRA (laboratoire Lereco) (base de données des Douanes, Amadeus) a permis d'avoir accès à certaines données chiffrées et de produire des résultats originaux (représentation des flux en quantité et en valeur dans les filières considérées, analyse de la contribution des FOCT à la création de valeur). Nous avons notamment présenté ces analyses dans le cadre d'un séminaire de travail avec la Draaf (bureau de Nantes) le 16/12/2013 et en Conférence au SIVAL (Salon national des productions végétales) le 15/01/2014 à Angers ainsi que lors d'une réunion de restitution avec le Corepem (23/5/13). Ceci nous a conduit à de nombreux échanges avec des professionnels par la suite.

Cette première phase était supposée se terminer début 2013 mais s'est finalement prolongée jusqu'à la fin du projet (fin 2013) pour pouvoir exploiter des données nouvellement acquises et surtout établir des contacts dans la durée avec certaines organisations.

La **deuxième phase** du projet (axe 2, tâches 3 et 4), relative à l'analyse d'un échantillon représentatif de FOCT et de leurs retombées sur le territoire, a débuté en juillet 2012. Cette phase éminemment chronophage, suppose d'effectuer un grand nombre d'entretiens avec plusieurs acteurs des FOCT choisies (une douzaine de FOCT et 3 à 4 entretiens d'environ 1h30-2h pour chacune, en général), de retranscrire intégralement à l'écrit ces entretiens, puis de les analyser et de confronter ces analyses entre des chercheurs de plusieurs disciplines.

À partir d'une formalisation des expériences en cours, nous étudions la reproductibilité des modèles analysés, c'est-à-dire les conditions de mise en œuvre et de réussite en tenant compte des spécificités régionales et sectorielles.

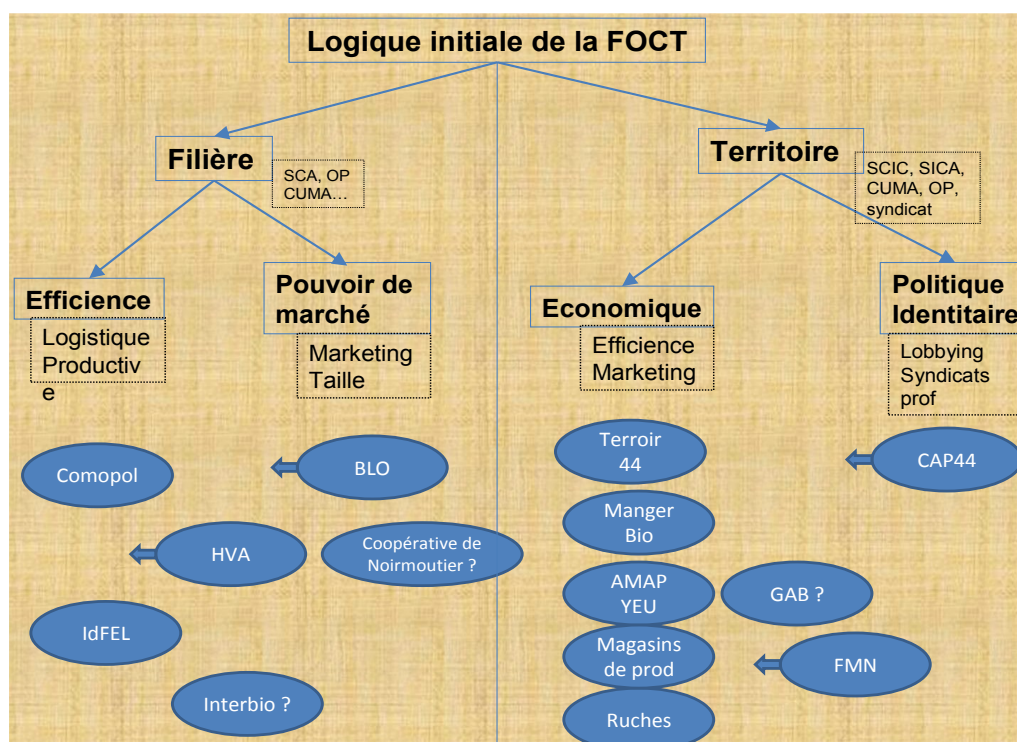
Un outil opérationnel simple est proposé et diffusé : la « fiche-expérience » (cf. annexe N). Chaque fiche contient, outre le descriptif de l'action, des analyses précises sur le contexte de la mise en place, les conditions de réussite et les freins éventuels. Elaborées sur la base des entretiens de terrain et de données souvent diffuses, disponibles dans les structures partenaires ou dans la presse, nous avons mobilisé au maximum les outils et méthodes établis dans le cadre de programmes de recherche-action précédents (par exemple les PSDR LIPROCO ou CLAP) ou de guides réalisés par des structures d'accompagnement (les CIVAM, la FNAB,...). Leur restitution est accompagnée d'une synthèse. Elle vise à dégager un ensemble de pistes d'action stratégiques à développer sur le territoire pour optimiser l'atout de la proximité, sans nuire à, voire en renforçant, d'autres formes de valorisation.

Nous avons progressé en vue de la construction d'une typologie des FOCT. Les FOCT se différencient tout d'abord par leur rapport aux marchés traditionnels. On observe par exemple que certaines initiatives visent à proposer une **alternative dans** les marchés/filières traditionnels (différenciation par des marques collectives par exemple, travail de BLO, approvisionnement de produits bio en restauration collective...), alors que d'autres reposent sur la volonté de trouver des **alternatives aux** marchés (AMAP poissons, projets de Terroir 44, ...). Les FOCT se différencient ensuite par la nature de leurs activités d'organisation (établissement de règles, de dispositifs matériels, etc.) et des formes organisées en résultant (plus ou moins formalisées, par exemple). Les FOCT se différencient enfin par leur finalité selon que prime plutôt une approche territoire ou une approche filière (la dimension territoire ne venant qu'après). Le réseau peut ainsi se constituer afin de :

- valoriser l'offre des acteurs (d'un même territoire) dans la filière à laquelle ils appartiennent, ces acteurs étant concurrents ou verticalement reliés (mutualiser, organiser l'offre, peser sur l'aval, créer de la différenciation...);
- générer des synergies entre des acteurs hétérogènes du territoire (appartenant à des filières différentes), valoriser les ressources territoriales et en créer de nouvelles, organiser les complémentarités...
- participer à la gouvernance territoriale en matière d'alimentation, et/ou à l'évolution des structures de production et des comportements de consommation etc. à l'échelle du territoire.

Dans le premier cas, l'appartenance au même territoire est presque secondaire, tandis que dans le dernier cas, celui-ci devient l'objet premier de la forme collective. Néanmoins, la « finalité filière » est aussi territorialisée lorsqu'elle émane d'acteurs d'un territoire jugé pertinent pour une action collective donnée. Cette réflexion se poursuit et conduit à des articles soumis ou à des propositions de communication dans des colloques.

Schéma 1 / Logique filière et logique territoriale



Concernant cette phase 2, il s'agissait d'évaluer l'impact des FOCT sur la valorisation des productions (création et répartition de valeur – économique, sociale, environnementale, culturelle – au sein des filières concernées) et, plus largement, du territoire ligérien. On peut attendre des effets sur les rapports entre acteurs (relations commerciales entre amont et aval...), sur la localisation des entreprises et donc sur l'emploi (mettre en évidence les facteurs d'ancrage territorial des filières et les contraintes – ou les atouts – logistiques ; s'interroger sur la place des structures d'insertion dans la structuration de filières durables - est-ce que le recours à ces emplois subventionnés résulte de la volonté d'affirmer le volet social dans une perspective de développement durable ou d'un effet d'aubaine qui amène à se poser la question de la durabilité de la filière), sur les modes de consommation (impact des circuits courts sur les productions locales), l'environnement, l'éducation des consommateurs urbains sur les questions agricoles. Là aussi, les matériaux récupérés auprès de acteurs sont particulièrement riches, et tout n'a pas encore été exploité.

Enfin la phase 3, dans laquelle nous sommes encore, repose sur la communication et la valorisation des travaux effectués (point suivant).

6 Communication et valorisation

Notre stratégie de communication vise tous les publics à travers la participation à des conférences et de tables rondes, à travers des articles de vulgarisation dans la presse quotidienne ou hebdomadaire régionale, et la diffusion de synthèses à destination des acteurs de terrain. De fait, le projet Valpareso a été mené en partenariat très étroit avec ces derniers et la restitution des résultats de la recherche aux acteurs est un critère d'évaluation important de l'opérationnalité du transfert d'expertise.

6.1 Des tables rondes et présentations avec professionnels et partenaires

Réunions qui avaient pour objectif d'échanger sur l'analyse des filières considérées et les possibilités d'innovations organisationnelles (juin 2013) ;

- Réunion avec les acteurs de la pêche : Le 23 mai 2013 a eu lieu la restitution de l'analyse de la filière pêche menée dans le cadre de Valpareso. La réunion s'est tenue aux Sables d'Olonne, dans les locaux du Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins (Corepem). Étaient présents, outre les représentants du partenariat scientifique : José Jouneau, Pdt du Corepem ; Ion Tillier, chargé de mission au Corepem.
- Restitution des résultats de l'analyse des filières fruits et légumes auprès de la Draaf le 16/12/13 (Ivan Dufeu et Xavier Cornilleau). Présentation devant six cadres de la DRAAF à Nantes et table ronde.
- Conférence plénière lors du SIVAL (annexe 2) et le Forum du SIVAL (cf Annexe 2) (Xavier Cornilleau, Ivan Dufeu, Pascale Guillermin et Damien Rousselière) . Nombreux retours et réaction à la suite de ces conférences.
- Participation à l'assemblée générale de BLO et aux réunions de travail (I Dufeu)..
- Participation de Julien Noel et de Milène Delisse aux « Assises de la vente directe » organisé par la FR CIVAM Bretagne et Agrocampus-Ouest le 29 novembre 2012 à Pontivy. Echanges et retour d'expériences variées autour des circuits courts et de proximité (notamment « Terroir sur la Route » qui a nourri notre réflexion sur la FOCT Terroir 44).
- Participation de Julien Noel et de Laurent Le Grel à une journée d'échange sur « l'agriculture locale » au MIN d'Angers le 26 avril 2012 : visite du MIN d'Angers, échanges avec les responsables de la Sominval et des représentants de la filière et de la restauration collective.
- Présentation des résultats du projet lors des rencontres thématiques de CAP Aliment 2014. « 3la proximité, quel positionnement pour les entreprises agroalimentaires » (I. Dufeu, J.M. Ferrandi)

6.2 La diffusion des résultats et des fiches expérience

Des fiches-expériences synthétiques et des présentations orales de synthèse ont été produits pour les différentes FOCT (Annexe 3). Il s'agit à chaque fois de :

- décrire le fonctionnement d'un réseau ou d'une action effective développés sur un territoire et dans un contexte historique et socioéconomique donné pour permettre à chaque lecteur d'analyser la faisabilité ou la reproductibilité de l'action dans son contexte personnel et au groupe de réflexion de comparer les situations et d'élaborer des scénarios ;

- identifier des indicateurs permettant d'évaluer l'action sur une base d'analyse multicritère.

La fiche-expérience doit être à la fois un outil d'aide à la décision et un outil d'aide à la mise en œuvre, à destination des professionnels intéressés et des pouvoirs publics. Le choix de la structure des fiches et le choix des indicateurs d'évaluation sont donc des éléments déterminants du projet. Ils ont été co-construits avec les partenaires.

La diffusion de fiches expériences (annexe 3) et des fiches actions construites à partir d'études de cas (à partir de fin 2013).

6.3 Valorisation par la formation

Post-doctorat

Julien Noël : Post-doctorat. Sujet portant sur la « *Valorisation des productions alimentaires ligériennes et réseaux d'acteurs* », participation aux 3 axes de recherche du projet. Post-doctorat réalisé du 15 mars 2012 au 14 mai 2013 sein des laboratoires ESO-Nantes de l'Unité Mixte de Recherche « Espace et Société » (UMR ESO 6590-CNRS) – Institut de Géographie et d'Aménagement de Nantes (IGARUN), et du LARGECIA (Laboratoire de Recherche en Gestion et Economie des Industries Agro-alimentaires) de l'école Oniris de Nantes.

Outre le rattachement à une autre UMR CNRS de géographie que celle de sa thèse, le projet a permis à Julien Noël d'élargir le champ de ses thématiques de thèse (centrées sur le monde de la pêche) au monde agricole tout en s'ouvrant à d'autres approches scientifiques sur la thématique pluridisciplinaire de l'alimentation. Les liens de proximité tissés avec les acteurs professionnels et institutionnels dans le cadre du projet lui ont permis d'enrichir l'expérience capitalisée et de renforcer ses compétences. Il a été recruté comme vacataire sur un poste de Maître de Conférences à Agrocampus Ouest à l'issue du projet.

Mémoires de stage

- **Myène Delisse** (Stagiaire M1 AgroSup Montpellier en année de Césure). Sujet de stage portant sur les « *Formes d'organisation collective...* ». Stage réalisé du 03 septembre au 15 décembre 2012 sein d'ESO-Nantes (UMR ESO 6590-CNRS) – IGARUN sous la direction de Christine Margetic.
- **Allan Maignant** (Stagiaire M2 Agrocampus-Ouest Angers). Sujet de stage portant sur les « *coopératives...* ». Stage réalisé du n/n 2013 au N/n 2013 au sein du GRANEM (Groupement de Recherche Angevin en Economie et Management) sous la direction de Damien Rousselière.
- Laurie-Anne Coste.
- **Nina Latouille** (Stagiaire M2). Sujet de stage portant sur les « *performances...* ». Stage réalisé du n/n 2013 au N/n 2013 au sein du LERECO (Laboratoire d'Études et de Recherches en Économie) sous la co-direction de Karine Latouche et de Samira Rousselière.
- **Laetitia Tapsoba** (Stage de M1 Univ. Clermont-Ferrand). Sujet de stage portant sur « *Formes d'organisations collectives territorialisées en Pays de la Loire : contribution à la*

valorisation des activités ligériennes ». Stage réalisé du 09 mars au 31 juillet 2013 au sein du LARGECIA de l'école Oniris de Nantes sous la direction d'Ivan Dufeu.

- **Xavier Cornilleau** (Stagiaire M1 Agrocampus-Ouest Angers en année de Césure). Sujet de stage portant sur les « *Filières légumières de la région Pays-de-la-Loire : Compétitivité des acteurs et modes de commercialisation* ». Stage réalisé du 09 septembre au 20 novembre 2013 au sein d'ESO-Nantes (UMR ESO 6590-CNRS) – IGARUN sous la direction de Christine Margétic, puis du 21 novembre 2013 au 21 janvier 2014 au sein du LARGECIA de l'école Oniris de Nantes sous la direction d'Ivan Dufeu.

Identification	Avant le recrutement sur le projet			Recrutement sur le projet				Devenir professionnel (4)
	Dernier diplôme obtenu au moment du recrutement	Lieu d'études (France, UE, hors UE)	Expérience prof. Antérieure, y compris post-docs (ans)	Partenaire ayant embauché la personne	Poste dans le projet (2)	Durée missions (mois) (3)	Date de fin de mission sur le projet	
Le Grel Laurent	M2	Rennes	IE	Largecia	IE	18	15/10/2013	Montage de projets
Noël Julien	Thèse de doctorat	Nantes	Post-doctorat	ESO-Nantes	IR	12	14/05/2013	Maître de Conférences contractuel

6.4 Autres valorisations

- Articles de valorisation (vulgarisation dans la presse locale et régionale, articles scientifiques, cf Annexe) (à partir de fin 2013), un site Internet mis à jour (sur le site de Ponan) ;
- la participation au colloque acteurs/chercheurs organisé dans le cadre du Contrat de Plan Régional sur la thématique de la contribution de l'économie sociale et solidaire au bien-être des populations (novembre 2013).

7 Discussion et conclusion

Le projet présente à son terme des points positifs indéniables pour les chercheurs et acteurs impliqués. En effet, ils ont eu les moyens de :

- se rencontrer sur un périmètre qui ne le facilite pas habituellement ; pour les chercheurs c'est l'occasion de découvrir de nouveaux terrains mais aussi de se frotter à d'autres disciplines et même de nouer des collaborations avec des collègues de la Région ;
- faire des recherches empiriques suivies et comparées (plusieurs terrains) qui renouvellent les questionnements ;

- croiser des approches variées sur un objet commun, ce qui leur donne aujourd'hui une capacité de réponse collective importante sur les questions alimentaires en Pays de la Loire

Mais l'objet même du projet a fait que certains objectifs n'ont pas été atteints. D'abord parce que le sujet et la question de recherche ont été définis, non pas en partant des domaines de recherche précis des partenaires chercheurs du projet, mais en partant d'une question qui se posait sur le terrain et qui était susceptible de faire appel aux compétences desdits chercheurs. Ensuite par ce que les aléas des calendriers ont fait que certains chercheurs n'ont pas pu s'impliquer autant qu'ils l'auraient souhaité. Enfin, la question du temps est aussi essentielle dans la mesure où ce projet se voulait innovant sur plusieurs registres.

7.1 Des résultats originaux sur une connaissance fine des filières

Parmi les points positifs, l'originalité de certains résultats dégagés par le projet est à souligner. À notre connaissance, c'était la première fois qu'autant de bases de données sur la production, les flux de commerce extérieur, les enquêtes annuelles d'entreprises de l'Insee et les données de panel sur la consommation finale des ménages ont été croisées, en tout cas pour les produits de la mer.

Il devient ainsi possible de cartographier les filières non seulement en termes de volumes mais aussi en valeur et donc de localiser les nœuds de création de valeur le long de ces chaînes. Ceci est vrai évidemment à la réserve près que l'on fait l'impasse sur les flux interrégionaux qui ne sont à l'heure actuelle l'objet d'aucun suivi statistique⁷. Selon les produits, cette limite est plus ou moins pénalisante. Il est clair qu'un calcul de la consommation apparente⁸ de choux-fleurs dans les Pays de la Loire à partir de cette méthode et donc en ignorant les produits venus de Bretagne nord n'aurait pas grand sens. Pour d'autres produits au contraire, massivement produits dans la région (les pommes ou les tomates par exemple), il n'est pas indifférent de savoir avec quels produits étrangers d'importation ils sont en concurrence, s'ils trouvent un marché à l'exportation et à quel prix ou bien s'ils trouvent dans la consommation régionale un débouché rémunérateur et économe en déplacements.

Une autre limite de l'exercice est inhérente aux règles du secret statistique qui interdisent de publier des informations dès lors qu'elles décrivent l'activité de moins de trois opérateurs ou bien qu'un seul opérateur est à l'origine de 85 % de l'agrégat. La solution consiste alors à faire un regroupement par produit, par zone géographique ou bien par type d'acteurs mais l'information perd en finesse.

Quoiqu'il soit des limites du travail, l'intérêt de ces informations pour les acteurs est évident. Elles leur fournissent d'abord un éclairage le plus souvent inédit à l'exposition du marché régional à la concurrence étrangère. Car les statistiques de commerce extérieur qui sont largement publiées, par FranceAgriMer notamment, le sont sur une base nationale. Ensuite, elles nourrissent leurs réflexions sur les stratégies commerciales à mettre en œuvre pour mieux valoriser les productions régionales (stratégie de largeur de gamme vs. production de masse, marché régional, national ou exportations, etc.).

⁷ Faute de frontière à traverser car ce sont les barrières tarifaires à l'entrée sur le territoire national qui fondent l'obligation de déclaration des importations et des exportations ; même si les enjeux d'une écotaxe qui toucherait les transports de denrées sur le territoire national sont ailleurs, on voit bien qu'un tel dispositif aurait notamment pour vertu d'autoriser le suivi des flux interrégionaux.

⁸ Rappelons que pour un produit donné, il s'agit en fait de sa quantité disponible sur le territoire concerné, obtenue par sommation de la production locale et des importations d'où l'on défalque les exportations.

Le caractère novateur des informations fournies peut-être illustré avec quelques exemples sortis du secteur de la pêche. Les débarquements dans les ports de la région ont été comparés avec les importations pour l'année 2007. Cette date relativement ancienne correspondait, au début du projet, aux seules données alors disponibles. Elle avait de surcroît le mérite de permettre de traiter le cas des trois coopératives de mareyage de la région comme un cas à part entière alors que la fermeture de l'une d'entre elles (la Socosama aux Sables-d'Olonne) survenue l'année suivante faisait passer le groupe sous du seuil requis par le secret statistique.

Les principaux enseignements du travail sont les suivants : avec plus de 48 000 t, les quantités importées de l'étranger sont 2,5 fois supérieures aux débarquements régionaux puisque la consommation apparente est de l'ordre de 60 000 t (encore une fois, sous l'hypothèse forte que les flux interrégionaux sont neutres ; notons toutefois que ce chiffre est compatible avec les résultats d'une enquête sur la consommation finale de poisson réalisée par un des laboratoires du projet en 2010).

Si l'on s'intéresse aux prix, de manière inattendue, alors qu'il est d'usage de montrer du doigt la grande distribution, il a été montré que le prix moyen d'importation de la grande distribution (4,55 €/kg) est supérieur à celui des débarquements (4,37 €/kg). Les grandes surfaces recherchent donc à l'import plus un complément de gamme que des prix compétitifs. De fait ce n'est pas sur les prix que porte la concurrence avec les produits de la pêche ligérienne (ceci dit, le pouvoir de marché de la grande distribution, bien réel, peut jouer sur les importations extrarégionales).

Un autre résultat intéressant concerne les exportations, qui nous donnent des prix d'offre et sont au moins en partie à même de décrire les stratégies commerciales en jeu. Les grossistes exportent pour plus de 6 000 t à 5,68 €/kg, réalisant une marge commerciale de 1,24 € au kilo. Les coopératives de mareyage, quant à elles, exportent des quantités six fois moins importantes mais les valorisent à 8,52 €/kg soit une marge commerciale de 4,08 €/kg pour rémunérer, un fois les frais déduits, les coopérateurs. Le débat s'instaure sur cette base avec les acteurs : toujours très marqués par l'échec de la Socosama, certains responsables professionnels voient dans le prix élevé obtenu par les coopératives l'illustration de leur incapacité à se montrer compétitives. En découle une faible part de marché. Alors que certains scientifiques voudraient y voir au contraire une stratégie de niche de marché de haut de gamme mise en œuvre pour mieux valoriser les productions régionales.

Au-delà de la participation à cette réflexion, l'intérêt des scientifiques s'est trouvé renforcé par les développements méthodologiques que constitue le croisement des bases de données. De ce point de vue le partenariat scientifique a sans nul doute accru son expertise ; ceci a d'ailleurs débouché sur un partenariat entre l'Inra et l'Ifremer sur un projet en cours à l'Ifremer et le montage de projets futurs en commun.

7.2 Des problèmes méthodologiques déjà pointés du doigt dans des programmes précédents

Dans un projet comme Valpareso qui s'inscrit dans un objectif de transfert d'expertise, la relation entre les acteurs et la recherche est essentielle. Si cette relation n'a pas posé de problème pendant la vie du projet, les modalités de la valorisation telles qu'elles avaient pu être imaginées lors de la conception du projet souffrent du manque de disponibilité de beaucoup des acteurs. Ce constat avait déjà pu être fait par le passé notamment dans plusieurs projets menés dans le cadre du programme PSDR Grand Ouest qui s'est achevé en 2011.

L'intérêt des acteurs pour l'échange avec les scientifiques n'est pas en cause. Ces pratiques en sont d'ailleurs pas en soi nouvelles et peuvent même déboucher sur des relations suivies. En témoignent les exemples qui ont déjà pu être donnés plus haut (Bio-Loire-Océan, Corepem pour la restauration collective...) Ce qui pose problème c'est la disponibilité pour des événements organisés sur une journée ou plus du type des colloques ou des séminaires de travail. Ces organisations requièrent la présence d'acteurs qui peuvent être des représentants élus ou des permanents salariés par les structures professionnelles. Dans le premier cas, il faut pouvoir concilier le travail de représentation avec la bonne marche de l'entreprise ce qui limite logiquement les disponibilités ; dans le deuxième cas, il est souvent répondu que les agendas sont déjà criblés de sollicitations. Les scientifiques sont d'autant moins fermés à ce dernier argument que leur emploi du temps est également très fourni...

Pourtant, tout le monde, acteurs comme chercheurs, est demandeur d'un suivi régulier des échanges. Ceux-ci permettent aux acteurs d'avoir accès à l'expertise des chercheurs qui y trouvent à leur tour un accès aux données et aux informations de terrain. Une solution consisterait à s'inscrire dans des opérations de valorisation moins formelles à l'avenir, moins événementielles.

Cette communication plus discrète peut apparaître frustrante pour les maîtres d'ouvrage qui y perdent l'affichage de leur initiative politique et de leur engagement budgétaire. Elle peut être compensée par la production de documents synthétiques très courts, et attractifs de 2 ou 4 pages avec une charte graphique mettant en valeur les commanditaires de l'étude. C'est cette forme de document qui a été retenue ici, dans la lignée de ce qui a pu être produit dans les projets PSDR Grand Ouest (cf. les fiches expérience en annexe).

7.3 De premiers éléments d'évaluation

L'évaluation des résultats du projet passe pour l'essentiel par l'opinion des acteurs. Les effets positifs ressentis par les scientifiques en termes de structuration de l'espace régional de recherche, s'ils ne sont pas négligeables, ne sont que des effets induits dans la mesure où Valpareso relevait du transfert d'expertise avant d'être un exercice de recherche.

La valorisation est en cours et en tirer un bilan exhaustif serait prématuré. Quelques exemples de restitution permettent de penser que l'accueil fait aux travaux du projet est positif.

Les deux premiers cas portent sur la filière de la pêche ligérienne :

- Une réunion de restitution de l'analyse de filière a été organisée le 23 mai 2013 dans les locaux du Corepem, en présence de représentants élus et de permanents salariés de la structure. Le travail a reçu un accueil favorable. À l'issue de la réunion de restitution, le président du Corepem a explicitement signifié son intérêt pour les résultats présentés et a souhaité conserver le diaporama pour le présenter en interne et faire remonter les réflexions émises.

- Un projet d'article analysant le fonctionnement de l'Amap poisson a été communiqué à un de ses animateurs bénévoles. Celui-ci a réagi très favorablement au contenu du papier qu'il a estimé très éclairant, même sur des aspects dont n'avaient pas conscience les promoteurs et les membres de l'association. En expliquant comment se crée la valeur et l'originalité de sa répartition le long de cette filière innovante, le travail réalisé apporte des éléments nouveaux à ces bénévoles. Ils perçoivent mieux la portée et le sens leur travail. Là encore, l'animateur a souhaité diffuser en interne notre document.

- Un travail collaboratif continue d'être effectué entre Biologique Loire Océan et quelques membres de Valpareso, notamment le coordinateur, qui participe aux AG et aux réflexions sur

la création d'un label privé notamment. Comme pour CAP44, des réponses communes à des appels d'offre ont été faites.

Dans ces cas et dans beaucoup d'autres pour lesquels la valorisation en cours, une relation partenariale s'est nouée et continue de se développer. C'est par exemple le cas avec Cap44, ce qui débouche aujourd'hui sur le montage de projets témoignant de l'intérêt pour un travail en commun.

Annexes

Annexe 1 – la grille d’entretien

Entretiens semi-directifs avec des questions ouvertes.

THÈME 1. État des lieux – présentation de la FOCT

Question principale : Pourriez-vous nous présenter votre organisation ?

Sous-questions :

- Quelle est la forme juridique ? Pourquoi ?
- Quel(s) sont les missions que se donne de la structure ?
- Quel est son fonctionnement ? Ses membres ? Ses partenaires ? Ses activités ?
- Quel est le niveau d’implication des ses membres, le taux de participation aux AG... ?
- Quel est le chiffre d’affaires ? Le nombre d’employés, le nombre d’associés...
- Quelles sont les ressources de la structure ? Subventions (de qui ?), prestation de service, vente de produits etc... Quelle est la pérennité de ces ressources ?

THÈME 2. La FOCT en histoire

Question principale : Comment est née votre organisation ? Quelle est son histoire ?

Sous-questions :

- Quelles sont les dates clés dans l’histoire de votre FOCT ?
- Quel est le contexte dans lequel a émergé votre FOCT ?
 - Contexte interne : contexte organisationnel : pourquoi ? qui ?
 - Contexte externe : contextes institutionnel, économique, géographique (spatial), qualité...
- Y a-t-il eu évolution dans le périmètre d’activité et/ou des partenaires ?
- Quelles sont les difficultés que vous avez pu rencontrer ?
-

THÈME 3. La FOCT et son positionnement

Question principale : Comment se positionne la FOCT dans la filière, dans son territoire ou dans son domaine d’activité ? Quels sont les débouchés ?

Sous-questions :

- Quelles sont les atouts et/ou les contraintes (spatiales, temporelles, économiques...) qui pèsent sur l’organisation (les menaces) ?
- Quelle est la position de la FOCT dans la filière ? Quels sont ses liens au territoire ? Qu’entendez-vous par territoire ? Quelle échelle d’ancrage ?
- Dans quel(s) réseau(x) s’insère la FOCT ? A-t-elle des liens avec les collectivités territoriales ?
- Quels sont les débouchés ? Quelle est votre « part de marché » ? Qui sont les principaux concurrents ? Quelles sont vos spécificités par rapport à eux ?
- Quels sont les moyens/outils de communication ?

THÈME 4. Forces/faiblesses de la FOCT

Question principale : Selon vous, quels sont les avantages et faiblesses de votre organisation, telle qu’elle fonctionne aujourd’hui ?

Sous-questions :

- Quelles sont les «vertus» de votre mode d’organisation ou les désavantages ? (choix forme juridique)
- Forces et faiblesses internes ? externes ?

THÈME 5. Résultats obtenu, évaluation de la performance

Question principale : Selon vous, quels sont les résultats de l’activité de votre organisation ?

- Qu’est-ce que vous considérez comme devant être pris en compte concernant les résultats/performances de votre activité (répondre aux missions ? plus ?) ?
- Quelles sont les performances et les retombées économiques, sociales et environnementales ?

THÈME 6. Bilan et perspectives d’évolution

Question principale : aujourd’hui, quels sont les projets de la FOCT, en termes de développement ?

Sous-questions :

- Quels retours d’expériences avez-vous sur votre organisation ?
- Comment voyez-vous l’organisation dans 2 ans ? dans 5 ans ? dans 10 ans ?
- L’évolution de l’environnement de l’orga va-t-elle renforcer sa légitimité/pérennité ou au contraire la réduire ?

Annexe 2 – Retour du SIVAL : articles dans la presse spécialisée : Réussir F&L et dans FLD

4

fldhebdo n°918

29 janvier 2014

Vie de la filière

Brèves

Précision: la Guadeloupe bat son record

L'UGPBAN nous demande de préciser les productions en Guadeloupe et Martinique. En effet, cette année, la Guadeloupe a battu son record de production de bananes avec 41 000 t. Guadeloupe et Martinique produisent au total 230 000 t de bananes.

Des marchés publics plus souples

Les eurodéputés ont adopté, le 15 janvier, des textes simplifiant et assouplissant les règles encadrant les marchés publics. Les Pouvoirs publics pourront retenir des offres meilleures en termes de respect de l'environnement ou droit social. Les Etats et collectivités pourront ainsi conserver des offres plus chères mais considérées plus adaptées. L'objectif est de permettre aux PME de participer plus aux appels d'offres.

Le gaspillage alimentaire à l'honneur pour Bonduelle

La fondation Bonduelle annonce le programme de ses rencontres

Retour du Sival

Des chercheurs nantais et angevins ont décortiqué par le menu les données économiques mises à leur disposition sur les productions et les flux de commercialisation en f&l.

La compétitivité de la filière f&l par le menu

La compétitivité ligérienne a été mesurée dans le cadre d'un projet appelé Valpareso. Financé par la Région Pays de Loire, le sujet a été travaillé par plusieurs instituts (Inra Nantes, Agrocampus Ouest, Université d'Angers, Oniris). De nombreux acteurs de la filière ont été contactés (IDfel, Bio Loire Océan, Sominval, Interfel, producteurs). Les données proviennent du ministère de l'Agriculture, de diverses enquêtes et entretiens (une trentaine), du consultant Kantar Worldpanel. Aux vues des résultats, on aurait envie de dire, c'est bien mais peut mieux faire dans certains cas. En légumes, selon les données 2010, 1 800 exploitations cultivent le légume sur 13 000 ha. Près de 25 % sont spécialisées et représentent 31 % des surfaces. La moitié des superficies concerne la mâche et les salades. Depuis 1995, les productions de tomates et de mâches augmentent. Celles de melons, radis, concombres et poireaux stagnent. Toutes les autres diminuent. En tomate, les exportations/importations hors de la région s'équilibrent. Les exportations hors de l'Hexagone, qui ont explosé, sont variables et les destinations

diffèrent d'une année sur l'autre. Après l'Angleterre dans les années 90, l'Allemagne a succédé à l'Italie. Les prix sont de valeur inférieure au prix moyen français et plus volatils que pour les tomates bretonnes. La Région manque sans doute de l'effet marketing utilisé largement par les Bretons. En pomme, les données sont beaucoup plus détaillées mais datent de l'inventaire du verger 2007. Le dépouillement de celui de 2012 apportera sans

doute des éléments éclairants. Les volumes ont diminué de 42 % entre 2008 et 2012. Si la région a d'abord bien résisté à la crise (les volumes ont peu baissé), elle a ensuite décroché plus fortement que les autres. Les autres bassins n'ont pas réagi de la même façon et il est difficile à ce stade d'en tirer des conclusions. Les Pays de Loire se

Si la Région Pays de Loire a d'abord bien résisté à la crise, elle a ensuite décroché plus fortement que les autres.

distinguent par leurs grandes exploitations tournées vers l'exportation. Rhône-Alpes dont les surfaces étaient à nouveau à la hausse en 2007, se différencie par ses circuits de distribution et son organisation et la région Paca par son organisation, sa spécialisation et l'exportation. ■

Pauline Vallin

EN BREF

Observatoire

Les résultats 2012 des observatoires des exploitations fruitières et légumières sont consultables sur le site internet de FranceAgriMer. L'observatoire des exploitations fruitières mentionne une marge nette positive pour les différentes catégories de l'échantillon, à l'exception des producteurs spécialisés en abricot. Celui des exploitations légumières montre une amélioration de la situation financière, qui reste néanmoins contrastée selon les systèmes de production.

Nouvelle marque

Le groupe Carrefour lance une marque « origine et qualité », pour offrir une valorisation à des producteurs passionnés par leurs productions (fruits, oeufs, miel, fromage, etc...) tout en répondant à une forte attente des consommateurs en produits locaux, a annoncé le groupe le 11 février. Cette marque est le prolongement d'une démarche existant depuis plus de 20 ans, impliquant 20 000 producteurs, pour les produits frais uniquement, sous le vocable « engagement qualité Carrefour », jugé « trop technique » pour le grand public. « L'avantage de cette démarche est qu'elle n'oblige pas les producteurs à produire pour tous les magasins du groupe ni à garantir la fourniture du produit toute l'année » précise le distributeur.

Réduction des applications

Fruit.Net est un programme catalan de la santé des végétaux qui vise le développement de stratégies pour la lutte contre les ravageurs, les maladies des vergers de pommiers, poiriers, pêcheurs et agrumes. En 2013, la mise en œuvre de la stratégie de Fruit.Net a permis de réduire le nombre de traitements phytosanitaires de 15 % à 30 % selon le type de culture sur les 1 900 ha de vergers concernés.

Un besoin de marketing

Pays de la Loire Une étude sur la valorisation des fruits et légumes ligériens montre la nécessité de développer le marketing.

L'initiative du Conseil Régional des Pays de la Loire, une analyse des stratégies organisationnelles et de la valorisation des fruits et légumes et produits de la mer des Pays de la Loire a été engagée sur la période 2012-2014. Dénommée Valpareso, elle associe Oniris, l'Inra, les universités de Nantes et du Mans, Interfel, Idfel, Bio Loire Océan, Sominval... Les chercheurs ont analysé les données du Ministère de l'Agriculture, de l'enquête Vergers, des douanes, du Kantar World Panel et celles issues d'une trentaine d'entretiens. En Pays de la Loire, 1 800 exploitations produisent 250-300 000 t de légumes sur 13 000 ha. Les données montrent une spécialisation croissante en tomate, poireau, mâche et concombre et une baisse de la productivité/ha pour la majorité des espèces. La région est excédentaire en tomate, concombre, mâche et radis mais achète aussi plus de 30 000 t/an de tomates, des carottes, des endives, des courgettes et de nombreux autres légumes pour lesquels elle est déficitaire. Une part importante de la production est exportée, notamment la mâche et depuis quelques années la tomate et le chou-fleur (venu de Bretagne). En moyenne, les



prix à l'export sont de 1 à 1,5 €/kg tandis que ceux des produits importés sont de 0,5 à 1 €/kg. « Mais le prix à l'export est biaisé par la mâche qui coûte cher au kilo, constate Ivan Dufeu, d'Oniris. Hors mâche et chou-fleur, le solde commercial de la région est à peu près nul. »

Fidéliser les acheteurs par plus de marketing

En tomate, les données montrent notamment que les prix à l'export sont inférieurs à ceux de la France et de la Bretagne, qui commercialisent des produits très marketés, et qu'ils sont aussi très volatiles, bien plus que ceux de la France et de la Bretagne et beaucoup plus aussi que les coûts de production. Deux pistes sont donc envisagées pour améliorer la

« Ces produits peu marketés sont soumis à la loi de l'offre et de la demande et subissent donc une forte volatilité des prix, constate Ivan Dufeu. Les quelques opérateurs qui assurent l'essentiel de l'export « font des coups ». Mais l'absence de marques fait qu'ils ne peuvent fidéliser leur clientèle. »

valorisation des légumes ligériens : mieux exploiter les débouchés locaux et fidéliser les acheteurs par plus de marketing, une action en partie engagée avec le lancement de la marque Miss Mâche mais qui demande à être encore développée, notamment en tomate. En pomme, autre produit important des Pays de la Loire, les données montrent que la région est marquée par une plus forte diminution des surfaces depuis 2009 qu'au niveau national, par un taux d'organisation élevé mais qui a baissé de 10-15 % en 10 ans et par un développement des formes d'intermédiation non organisées (export direct). A la différence des légumes, le marketing est un peu plus développé. Mais il porte surtout sur les variétés club, qui présentent l'inconvénient de pouvoir être produites par des pays où les coûts de production sont plus faibles. « Des gains de productivité sont encore possibles en Pays de la Loire, résume Ivan Dufeu. Mais ils ne seront sans doute pas suffisants par rapport aux pays concurrents. La pertinence d'une offre peu différenciée, soumise à la concurrence européenne sur les prix, est donc très faible. Les opérateurs auraient sans doute intérêt à s'organiser collectivement pour faire du marketing et pas seulement de la commercialisation. » ■ VB



« Les opérateurs ligériens auraient sans doute intérêt à s'organiser collectivement pour faire du marketing » estime Ivan Dufeu.

Annexe 3 – Quelques fiches expériences de FOCT



- Fiche FOCT – CAP 44

Présentation de la structure porteuse de l'initiative

NOM	CAP 44 : Construire une Agriculture Paysanne performante et plurielle
CATEGORIE	Société Coopérative d'Intérêt Collectif qui portent des projets d'intérêt public et répond à des sollicitations (collectives ou individuelles) d'accompagnement de projets
STATUT JURIDIQUE	SCIC
DATE DE CREATION	2007
INITIATEURS	Confédération paysanne
FONDATEURS	Patrick Moraël, en lien avec la Confédération Paysanne, la FADEAR
BENEFICIAIRES FINAUX	Paysans qui bénéficient de l'accompagnement de la structure
DESCRIPTION DU TERRITOIRE	Loire Atlantique
CONTEXTE	<p>CAP44 travaille à la promotion de l'Agriculture Paysanne. Cela signifie donc que l'humain est au centre des systèmes d'exploitation. C'est privilégier l'autonomie à la dépendance, la qualité à la quantité, la coopération plutôt que la compétition et favoriser les échanges à la marchandisation.</p> <p><u>Volonté</u></p>

- Associer des acteurs locaux : élus locaux agriculteurs, associations, groupes locaux...
- Répondre aux besoins des élus et de la population locale pour un aménagement équilibré du territoire
- Impulser un développement durable du territoire par l'accompagnement des initiatives collectives et locales
- Favoriser les relations "ville-campagne"

Champs d'intervention

- Etude et conseil auprès des collectivités : apporter aux élus un appui et une expertise pour anticiper les évolutions du territoire et permettre aux acteurs locaux d'identifier des leviers d'action
- Conduite de projets : faire émerger et accompagner les projets locaux dans une logique de co-construction
- Accompagnement des entreprises : transmission, reprise, création, développement, organisation...
- Formation sur les thématiques du développement (centre de formation agréé)

OBJECTIFS

- Promouvoir les métiers d'une agriculture plurielle et favoriser l'installation des jeunes agriculteurs
- Assurer la pérennité des exploitations agricoles dans une logique de développement durable
- Impliquer les agriculteurs dans et sur le territoire
- Former les acteurs locaux et organiser pour la Confédération Paysanne des colloques ouverts à tous :
 - o **2008** : Gestion de l'espace rural – Avenir de la filière laitière – Réforme de la politique agricole commune
 - o **2009** : Evolution des filières d'élevage et marges de manoeuvre des agriculteurs – Dynamique de circuits courts sur la métropole de Nantes – Agriculture Paysanne

FONCTIONNEMENT Une Assemblée de 76 associés :

- Collège 1 : Agriculteurs de Loire Atlantique (57)
- Collège 2 : Personnes Morales (5)
- Collège 3 : Autres Personnes Physiques (13)
- Collège 4 : Salariés de la SCIC (1)

Un Conseil de Coopérative de 23 membres présidé par Patrick BARON

Une cogérance assurée par Patrick BARON et Patrick MORAEL

Des activités conduites par 2 salariés en lien avec la Confédération Paysanne 44 et Pays de la Loire

Des partenariats avec des structures de l'éthique « Agriculture Paysanne »

**OUTILS DE
COMMUNICATION**

Plaquettes, pas de site internet

Présentation de l'initiative

**CATEGORIE
D'INITIATIVE**

**NOMBRE DE
PRODUCTEURS**

GAMME

**CIRCUITS
EMPRUNTES**

**POLITIQUES DE
MARQUE**

**POLITIQUE DE
CAHIER DES
CHARGES**

**AXES DE
COMMUNICATION**

Entreprise d'économie sociale et solidaire

Agriculture durable

Lien social entre les acteurs

**RETOURS
D'EXPERIENCES**

3 expériences alternatives de développement agricole construites avec le territoire :

• Le renouveau du marais de Guérande

En 1970 on annonçait le déclin des marais salants de Guérande. 20 ans après, en 88, une coopérative est créée, dans une dynamique locale, à l'initiative des producteurs et avec l'appui des associations et collectivités. Elle conduit au développement du marché des sels d'origine.

Témoignages de Charles PERRAUD, co-fondateur de la coopérative (Les salines de GUERANDE) et David CHOLON, Président du syndicat des paludiers de Guérande

• La coopération « Éleveur - Artisan » pour la création d'un abattoir multi-espèces

Un projet qui permet à ces deux métiers de travailler ensemble à la promotion des produits de qualité et de proximité qui respectent les savoir-faire de chacun. Témoignages de Joseph BRÛLE - artisan à Couffé et Gérard POISSON - éleveur à La Grigonnais.

Participation d'un responsable d'EHLG (association paysanne basque) sur la protection des savoir-faire du terroir

• Action publique et dynamique de consommation responsable dans les établissements de restauration collective

Les initiatives de la Communauté de Communes d'Erdre et Gèvres pour renforcer l'approvisionnement local de produits de qualité dans l'ensemble des établissements d'accueil du territoire (écoles, collèges, lycées, maison d'accueil spécialisée, maison de retraite...)

Contact

CAP 44
31 bd Albert Einstein
CS 92315
44323 NANTES CEDEX 3

Tel: – 02.40.20.85.95
Portable: 06.75.07.71.97
Fax: 02.40.20.22.55
scic.cap44@orange.fr

Sources

- <http://www.soliless.net/pg/profile/CAP44>
- Plaquette d'informations CAP 44 : <http://www.confederationpaysanne-pdl.fr/PlaquetteCAP2010.pdf>

Amap Poissons de l'île d'Yeu

En bref

Un GIE de 5 navires fileyeurs artisanaux de l'île d'Yeu (12 à 20 m) assure 8 livraisons par an de 1400 colis répartis sur 14 points de distribution de la région nantaise. Entre les pêcheurs et les consommateurs, une filière locale a été particulièrement bien organisée, grâce à quelques intermédiaires clés. Les consommateurs sont satisfaits de la qualité des colis et une plus-value significative est dégagée pour les patrons pêcheurs et leurs salariés.

Origine et objectifs

Des pêcheurs qui peinent à fidéliser leur équipage et connaissent des difficultés de mise en marché (prix relativement bas à la criée, poisson qui part parfois à la farine quand il ne trouve pas preneur au prix de retrait). Des consommateurs désireux de soutenir une pêche artisanale et locale, et qui trouvent que les prix au détail sont trop élevés.

Dates clés

Été 2009 : l'idée émerge fortuitement à l'occasion d'un échange de maisons. Et si le système des Amap légumes était transposable aux produits de la mer ?
 Janvier 2010 : première rencontre entre 3-4 pêcheurs de l'île d'Yeu et une soixantaine d'Amapiens de la région nantaise.
 Juin 2012: 1^{ère} expérimentation, rédaction d'une charte d'engagement mutuel
 Janvier 2011 : première saison de contrats, avec 7 points de distribution.
 Septembre 2012 : nouvelle saison avec 11 points de distribution. (14 en 2013)

Chiffres clés

5 navires

1400 colis, soit 4 tonnes de poisson par mois

4 % du poisson débarqué sous la criée de l'île d'Yeu

14 points de distribution

Des dizaines de bénévoles (très) actifs pour gérer commandes et distributions

La filière mise en place



Valpareso est un projet de recherche porté par Oniris et financé par la Région Pays de la Loire.
 Rédaction de cette fiche : Laurent Le Grel, Roman Le Velly, Ivan Dufeu, février 2014.
 Sources : entretiens semi-directifs Valpareso 2012-2013

FICHE EXPÉRIENCE

Résultats

Des consommateurs satisfaits, un nombre croissant de colis.

Une plus-value pour les 5 armements, répartie de façon égalitaire entre les patrons pêcheurs et leurs salariés. Pour les salariés, cela représente l'équivalent d'un mois de salaire supplémentaire par saison.

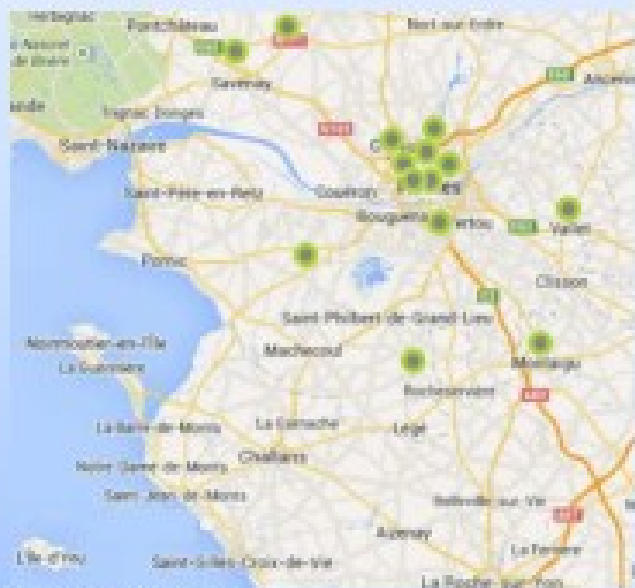
Un soutien à l'économie locale, pour les pêcheurs et la coopérative de manège.

Une stabilisation des cours du poisson dans le GIE et à la criée (retirer du marché des espèces abondantes).

Des pêches plus diversifiées grâce à la valorisation d'espèces peu connues.

L'établissement d'un lien entre pêcheurs et mangeurs, même si le lien doit encore être renforcé.

Localisation des points de distribution



Source : www.openstreetmap.org

Difficultés rencontrées

Une distance élevée entre pêcheurs et mangeurs nantais. La livraison sur Nantes est pour eux source de contraintes (se faire remplacer une journée de pêche, dormir sur le continent en attendant le prochain bateau).

Pour résoudre ce problème, le GIE a embauché un ancien pêcheur, qui assure les livraisons. Les consommateurs aimeraient cependant avoir plus de relations directes avec les pêcheurs.

Pour les bénévoles des Amaps, le système est assez lourd à organiser, malgré l'informatisation de certaines opérations.

Les caisses de livraison en polystyrène sont non réutilisables. Aucune solution n'a pour l'instant été trouvée pour les recycler.

Les facteurs-clés de succès

Des consommateurs prêts à s'engager sur la durée, pour recevoir un colis constitué de 3 kilos en moyenne à composition variable selon les prises réalisées par les pêcheurs. Des pêcheurs prêts à s'engager sur des modes de pêche artisanaux, soucieux de la ressource et sur des pratiques socialement responsables.

Un réseau départemental d'Amaps particulièrement bien structuré, qui a représenté un interlocuteur unique pour les pêcheurs au moment de la constitution de l'Amap Poissons. Une cinquantaine de bénévoles issus des Amaps légumes qui gèrent les commandes et coordonnent la distribution avec les pêcheurs.

La création par les 5 patrons pêcheurs d'un Groupement d'Intérêt Économique (GIE) qui porte les activités spécifiques de l'Amap Poissons : encaissement des chèques des consommateurs, livraison sur les 14 points de distribution, paiement des pêcheurs.

Contrairement aux Amaps traditionnelles, l'Amap Poissons est plus un « circuit de proximité » qu'un « circuit court ». Entre pêcheurs et consommateurs s'intercale un intermédiaire essentiel : la coopérative de manège Yeu Marée. La coopérative assure la constitution des colis, en tenant compte du contenu de la pêche, des attentes des consommateurs et des impératifs de rentabilité du GIE.

SCIC « bio d'ici »

En bref

Une SCIC fondée en 2012 sur l'initiative conjointe de la mairie d'Allennes et du GAB 72. L'idée initiale est de créer les moyens de fournir des légumes et des fruits bio à la restauration collective locale avec plusieurs partenaires.

Jalonnée de plusieurs difficultés, l'histoire de la SCIC semble avoir trouvé une vitesse de croisière en trouvant une structure de production adaptée.

Origine et objectifs

Le constat initial est que le « bio » est absent de la restauration collective malgré la volonté politique affichée.

L'objectif est de fournir les collectivités en organisant la mise en relation producteur-mangeur. D'un projet de production, la SCIC s'est orientée vers une logique de distribution.

Dates clés

Été 2009 : Identification des blocages. Début du projet initial de production, transformation, fourniture.

2010 : L'implantation d'un projet de production agricole est rejeté en CDOA.

2011 : N'ayant plus de projet de production, et considérant que les producteurs bio ne sont pas prêts et nombreux, le projet se tourne vers la logistique.

Juin 2012 : Fondation officielle de la SCIC « bio d'ici ».

2013 : La fourniture des marchandises dans un premier temps difficile, est résolue via un nouveau partenaire sarthois.

2014 : Une étude de marché commandée par le Conseil général et le Pays du Mans valide la démarche de plate-forme de la SCIC.

Chiffres clés

1 collectivité au
capital social :
Allennes

18 clients

11 producteurs
associés

7000 € de
capital social

15-20 000 € de
déficit pour
l'exercice 2012

Caddie moyen
de 78 €

La filière mise en place



Valpareso est un projet de recherche porté par Orius et financé par la Région Pays de la Loire.
Rédaction de cette fiche : Frédéric Fortunel, février 2014.
Sources : entretiens semi-directifs Valpareso 2012-2013

FICHE EXPÉRIENCE

Enjeux

Faire en sorte que la SCIC deviennent le « modèle » local de fourniture de bio dans le département. Le résultat d'une étude de marché peut être un facteur pour souder les acteurs autour de cette expérience.

Le passage d'un projet de production à un fonctionnement en logistique questionne la finalité de la SCIC « si nous sommes qu'un intermédiaire supplémentaire, cela n'a pas d'intérêt »

Une personnalité forte politiquement marquée, Jean-Yves Aubry porte le projet à bout de bras : structuration, gestion et promotion.



Le modèle fonctionne

Depuis 2013, la SCIC a noué des partenariats avec des structures de l'Economie sociale et solidaire : Association Tarmac (Dissay-Sous-Courcillon) pour la production, EchoTri (La Mans) pour la distribution, collectivités territoriales diantès.

Glossaire

CDOA : Commission Départementale d'Orientation de l'Agriculture (valide les projets agricoles lors de l'accès au foncier)

SCIC : Sociétés coopératives d'intérêt collectif

ESAT : Établissement et service d'aide par le travail

GAB 72 : Groupe des Agriculteurs biologiques

Difficultés rencontrées

-Initialement, les représentants élus de la profession sont peu favorable à l'implantation d'une structure de production afin de privilégier les professionnels

-Sollicités, les maraichers du GAB s'avèrent peu sensibles à l'enjeu de la restauration collective et à l'adaptation à une production spécialisée en quantité importante.

-Les acteurs du territoire sont centrés sur d'autres initiatives : label « qualité du pays du Mans », valorisation de la proximité par la Chambre d'Agriculture, projets maraichers d'ESAT parallèles. Dispersion des énergies et des moyens malgré une ambition partagée.

- Nécessité de se fournir auprès de producteurs de « bio Loire océan » du Maine et Loire. Vécu comme une incapacité à produire « sarthois ».

FICHE EXPÉRIENCE

Résultats

- La mise en œuvre d'une « charte qualité » autour des conditions et des techniques de production.
- Une utilisation très répandue par les professionnels qui y voient un élément d'animation commerciale sur les marchés.
- L'amélioration de l'image de marque, des produits auprès des consommateurs locaux. En GMS, la marque peine à concurrencer les autres appellations régionales.

Difficultés rencontrées

Un manque d'implication des professionnels dans la structure associative qui porte la marque Huître Vendée Atlantique.

L'association montre en effet des signes d'essoufflement à travers le manque de renouvellement des pionniers qui avaient lancé la marque.

Faisant essentiellement référence à un cadre géographique, la marque ne suffit pas à assurer l'homogénéité des produits en termes de qualité.

Une marque collective sans collectif : il n'y a pas de référence à une identité culturelle car le territoire Vendée-Atlantique n'existe pas autrement que comme ressort géographique du Comité régional des Pays-de-la-Loire. De fait, il existe entre les composantes du territoire de fortes disparités en ce qui concerne l'image des lieux de production.

Le marché ostréicole est peu porteur de dynamiques collectives en termes de valorisation. Les problèmes de mortalité affectant actuellement les stocks diminuent en effet l'offre de manière significative et assurent déjà aux producteurs des niveaux de prix satisfaisants.

Le territoire de la marque HVA



Le bilan

La marque de données sur les prix pratiqués ne permet pas d'évaluer l'impact économique de la différenciation des produits. Cependant, selon les professionnels eux-mêmes cet impact est nul. Il semble même que la grande distribution continue à moins bien valoriser les produits régionaux.

Un manque d'implication des professionnels dans l'association qui porte la marque est notable, dans le contexte d'un marché porteur.

L'utilisation massive de la marque sur les marchés dément cependant le désintérêt des professionnels pour la marque collective.

Celle-ci souffre du manque d'un cahier des charges plus contraignant qui assurerait l'homogénéité du produit et lui donnerait le caractère d'une marque générique. Ceci pourrait la rendre attractive aux yeux de la grande distribution, intéressée par de gros volumes.

Elle souffre en outre du manque d'adhésion de certains professionnels régionaux qui préfèrent bénéficier de la bonne image des produits de Bretagne (dont ils se sentent proches culturellement) ou qui souhaitent mettre en avant des appellations locales qu'ils jugent plus porteuses (comme Nohmutier par exemple).

Fillière d'approvisionnement en produits bio de 4^e gamme de la restauration collective de Vendée

Manger Bio en Vendée

En bref

Un groupement de producteurs bio s'associe avec l'entreprise d'insertion ARIA 85 qui dispose d'une plateforme logistique et d'un atelier de transformation. Soutenus par le Groupement d'agriculteurs biologiques (GAB 85) et le Conseil général de Vendée, ce partenariat se structure au sein de Manger Bio en Vendée et approvisionne en produits bio et locaux la restauration collective de plusieurs collectivités territoriales à l'échelle du département.

Origine et objectifs

Des producteurs bio s'organisent collectivement pour rationaliser la gestion et la logistique de leurs livraisons. Ils concluent un partenariat avec ARIA 85 qui prend en charge le ramassage des produits, leur transformation, la livraison et la gestion de la facturation. Le tout soutenu par le GAB 85 et le CG 85 pour développer un système de commercialisation agricole durable en lien avec tous les acteurs de la filière sur le territoire vendéen.

Dates clés

- 2009 : création du GIE Manger Bio 85 regroupant une dizaine de producteurs bio vendéens pour approvisionner la restauration collective.
- 2008 : demande de structuration de l'offre en produits bio par le CG 85
- 24 mars 2011 : transformation du GIE en association pour mieux intégrer le partenariat avec ARIA 85
- 15 février 2012 : création de la légumerie d'ARIA 85 avec 7 emplois aidés

Chiffres clés pour 2013

Environ 40 producteurs

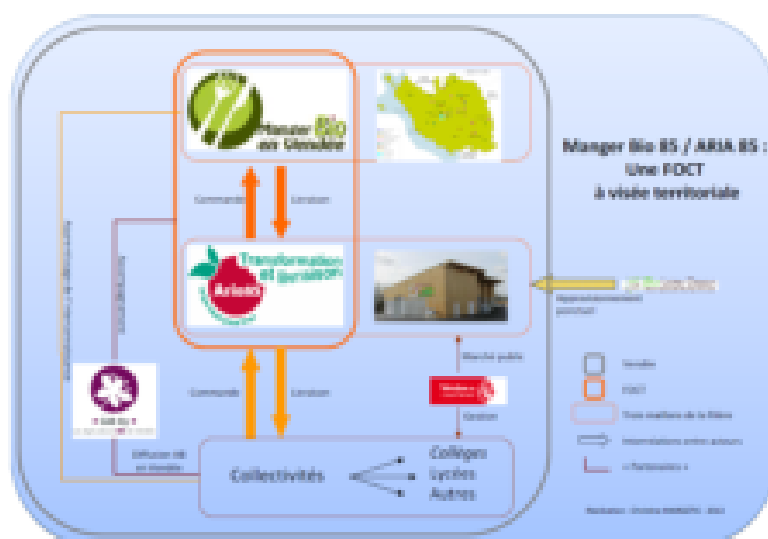
1 salariée

1 plateforme logistique + 1 atelier de transformation

Environ 150 T de légumes/an
130 produits

Une centaine de clients (collectivités)

+ de 1,5 million de repas/an



Valpareso est un projet de recherche porté par Orius et financé par la Région Pays de la Loire.

Rédaction de la fiche : Laurent Le Grel, Julien Noel, Christine Mangeric, Ivan Dufeu, février 2014.

Sources : entretiens semi-directifs Valpareso 2012-2013

FICHE EXPÉRIENCE

Résultats

- Une activité économique créatrice de richesses (un chiffre d'affaires mensuel de 30 000 € pour les producteurs) et d'emplois (une salariée à MB 85 et une dizaine d'emplois aidés pour ARIA 85).
- Des gains réalisés à tous les niveaux de la filière avec la rationalisation des tâches logistiques et administratives (dont la facturation unique).
- Un changement d'état d'esprit dans les cuisines à l'égard des produits bio.
- Une diminution du kilométrage alimentaire via l'amélioration logistique lors de la collecte et de la livraison.
- Une dynamique partenariale active fragilisée par le poids des subventions.

Le réseau de producteurs de MB 85



Source : www.gab85.org

Difficultés rencontrées

Les membres de l'association ont des domaines d'activité et des profils très variés (producteurs bio, entreprise d'insertion, collectivités locales). Ceci complique la coopération, notamment en termes de planification des produits et des prix.

La gouvernance de cette filière originale est complexe dans ce contexte. Un DLA (Dispositif local d'accompagnement) est donc en cours de mise en place.

Ces difficultés constituent également une force : le groupe s'enrichit de personnalités et de compétences variées, sources d'apprentissages et d'innovations.

La structure est fortement dépendante des politiques publiques : allocation de subventions, attribution des marchés publics, promotion des produits bio dans la restauration collective...

L'offre en produits bio est excédentaire au regard de la demande actuelle. La demande des collectivités locales reste très variable (type, nature des produits) et est dispersée sur le département.

Les facteurs-clés de réussite

L'existence d'une instance de coordination verticale de la filière entre les acteurs. ARIA 85 joue le rôle d'interface entre groupements de producteurs et collectivités locales. Les producteurs fournissent la plateforme ARIA 85 qui planifie les commandes aux différents producteurs et répond aux attentes des collectivités. L'atelier réceptionne ainsi les produits, les transforme et les conditionne, puis les livre à son réseau de clients.

Une coordination horizontale assez souple entre producteurs. Chacun s'engage (verbalement) à fournir un volume de production à destination de la restauration collective mais garde en parallèle ses autres débouchés. Un cahier des charges (qualité) et une commission de gestion des conflits ont également été mis en place.

Une concurrence réduite sur le département. Le recours à la procédure de marché réservé (aux entreprises de réinsertion) et la différenciation par une offre de Manger Bio intégrant un projet de territoire protège de la concurrence. Il n'y a par ailleurs qu'un grossiste en produits bio sur le département.

Des activités de communication régulières, animées par le GAB. Journées de promotion des produits bio locaux (dégustation, visites de fermes), journées d'analyse de la performance avec les clients...

Une définition pragmatique du territoire : le département. L'ancrage territorial centré sur la Vendée, avec le soutien de collectivités (Conseil Général) et de groupements de producteurs (GAB 85) résulte de partenariats locaux tant au niveau de l'approvisionnement que de la distribution des produits bio.